**Termes de Référence**

**Responsable national en Gestion risques environnementaux et sociaux au niveau de l’Unité Nationale de Gestion du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive  - Madagascar (PIC3)**

# Contexte et justification

Avec l’appui de la Banque Mondiale, le Gouvernement malagasy met actuellement en œuvre la troisième phase du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC3) intitulée « Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive ». L’objectif de développement dudit Projet est d’accroitre les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans des régions cibles de Madagascar à travers les secteurs Agrobusiness, Tourisme et Digital.

Le projet au niveau de la coordination national couvre également les bureaux Régionaux DIANA, Atsimo Andrefana, Anosy (Sud) et à l’île de Sainte Marie ; Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany, Atsimo Atsinanana et, d’autre part, la région d’Analamanga (uniquement pour le secteur « Digital »)

L’approche intégrée du Projet l’amène à intervenir sur plusieurs axes complémentaires selon les Composantes ci-après :

* Composante 1 : Attirer, retenir les investissements privés et améliorer l’environnement des affaires au niveau national.
* Composante 2 : Lever les contraintes aux investissements privés et améliorer la compétitivité économique.
* Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l’entreprenariat dans les secteurs cibles.
* Composante 4 : Gestion du Projet, y compris la Gestion des risques sociaux et sociaux.
* Composante 5 : Mécanisme de Réponse Immédiate.

Conformément au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale, ce Projet est classé dans la catégorie « niveau de risque substantiel ».

Les instruments de gestion de risques environnementaux et sociaux ont été préparés et validés conformément au Cadre juridique national applicable, et au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale avec ses dix (10) Normes Environnementales et Sociales (NES) dont huit (08) sont pertinentes pour le projet : NES 1 Evaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; NES 2 Emploi et conditions de travail ; NES 3 Utilisation rationnelle des ressources et prévention et gestion de la pollution ; NES 4 Santé et sécurité des populations ; NES 5 Acquisition des terres, restrictions à l’utilisation des terres et réinstallation involontaire ; NES 6 Préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles biologiques ; NES 8 Patrimoine culturel ; et NES 10 Mobilisation des parties prenantes et information.

Pour l’’exécution des activités du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive et conformément aux instruments cadre de gestion CES du projet, l’Unité Nationale de Gestion du Projet (UNGP) entend recruter son **Responsable national en Gestion risques environnementaux et sociaux (E&S)** qui sera aussi chargé de la **gestion des risques sociaux** et dont la mission est décrite dans les présents Termes de Référence (TDR)

# Objectifs de la mission

Sous la responsabilité directe du Coordonnateur du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive, le titulaire du poste a pour principale mission l’amélioration continue de la performance de la gestion des risques E&S et de l’engagement citoyen du Projet tout en veillant à l’écoute permanente des différentes parties prenantes. Spécifiquement et conformément aux instruments E&S du Projet PIC3, il ou elle est appelée à intégrer la gestion des risques et effets E&S à toutes les phases (Préparation - d’exécution – évaluation et clôture) des différentes activités ou sous-projets liés aux différentes composantes.

# Consistance de la mission

Le Spécialiste en gestion de risques sociaux assure les rôles suivants :

1. Participer à l’élaboration et au suivi de l’exécution des activités du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du projet en matière de gestion des risques E&S et en engagement citoyen, y compris les besoins en termes de prestation de services et acquisitions de matériels ;
2. Superviser l’exécution des activités liées à la gestion des risques E&S du PTBA, et réaliser des missions de contrôle et suivi environnemental et social des activités ;
3. Conduire l’élaboration des instruments E&S du Projet, appuyer et former les Unités Régionales de Gestion du Projet (URGP), et les agents et structures de mise en œuvre impliqués dans le suivi et environnemental des sous-projets aux dispositions des différents instruments de gestion des risques E&S validés du Projet notamment : (i) Plan d’engagement environnemental et social (PEES) ; (ii) Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ; (iii) Cadre de Réinstallation (CR) ; (iv) Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) ; (v)Plan de gestion intégrée des pestes et des pesticides (PGIPP) ; (vi) Plan de gestion de la main d’œuvre (PGMO).
4. Elaborer et remplir les fiches de filtration environnementale et sociale des différents sous-projets à mettre en œuvre dès leur phase d’identification et développer les TDR ayant trait à la gestion des risques E&S des études relatives aux activités du Projet ;
5. Conduire des sessions d’information sur le Projet et des séances de consultation publique ainsi que des entretiens auprès des parties prenantes afin de connaître leurs opinions et leurs préoccupations par rapport au projet et de les prendre en compte dans les besoins d’ajustement du Projet en général et notamment sur les mesures environnementales et sociales proposées ;
6. Elaborer et développer en régie les instruments E&S (PGES, PPES, Plans de Réinstallations ou PR ou Plan de Restauration des moyens de subsistance et autres) des sous-projets des composantes retenus pour financement dans le cadre du Projet
7. Déterminer les indicateurs sociaux, tenir un tableau de bord de suivi de la performance en gestion de risques E&S et en engagement citoyen à travers des indicateurs durant la mise en œuvre du Projet ;
8. Participer activement aux mises à jour régulières du PEES ou éventuellement d’autres instruments de gestion de risques E&S du Projet ;
9. Appuyer le Projet dans le respect des dispositions des différents instruments de gestion de risques E&S dans la mise en œuvre des activités du projet en :
* Supervisant la conduite des activités conformément aux documents cadres du projet (PEES, CGES, CR, PMPP, PGMO) ainsi qu’aux directives sur les Hygiènes Sécurité et Environnement (HSE) générales et spécifiques applicables aux activités du Projet ;
* Examinant la pertinence et la suffisance des outils d’évaluation environnementale et sociale à développer et liés aux activités du Projet dans le cadre de mise en œuvre du Projet PIC 3 notamment : les Etudes d’Impact Environnemental et Social (EIES), les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), les Plans de Réinstallations (PR), les audits sociaux (incluant audit de mise en œuvre de PRs), les évaluations des risques ou dangers ;
* Assurer la qualité des documents liés à la gestion des risques E&S en assurant les revues et en apportant les modifications requises pour approbation au niveau de la Banque Mondiale avant leurs publications, à savoir : les Etudes d’Impact Environnementaux et Sociaux (EIES), les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), Plans de Réinstallations (PR), les audits sociaux (incluant audit de mise en œuvre de PRs) et, éventuellement, les mises à jour du Plan d’Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
* Assurant la prise en compte de la dimension E&S à travers des mesures d’évitement, d’atténuation et/ou de compensation dans la conception et la mise en œuvre des sous projets et en conduisant les activités de suivi E&S dans les zones d’intervention du Projet ;
1. Participer à la préparation des missions de supervision, d’audit et d’évaluation externe ;
2. Coordonner la mise en œuvre des recommandations relatives aux aspects E&S issus des rapports des missions d’appui à la mise en œuvre du PIC 3 par la Banque mondiale ;
3. S’approprier des politiques, stratégies et plans relatifs à la bonne gestion de risques E&S/engagement citoyen à travers la lecture et l’analyse des documents politiques, techniques et réglementaires ;
4. Asseoir un système de suivi de la mise en œuvre des mesures sociales tout en analysant leur performance et préparer des rapports sur toutes les activités intégrant les dimensions environnementales et sociales ;
5. Fournir des conseils stratégiques sur le Volet Gestion de risques E&S et Engagement citoyen ;
6. Suivre les étapes clés de toutes les questions environnementales et sociales soulevées tout au long de la mise en œuvre du Projet ;
7. S’assurer que les aspects sociaux, de genre, de violence basée sur le genre/Exploitation et Abus Sexuel-Harcèlement sexuel (VBG/EAS-HS), de mobilisation des parties prenantes et d’engagement citoyen, d’acquisition de terre, de restrictions à l’utilisation des terres et à la réinstallation involontaire, décrits dans les différents documents, évaluations, analyses et instruments liés au Projet, y compris le document du Projet lui-même, sont pris en compte, incorporés dans les différents documents techniques du Projet (Manuels, Dossiers d’Appel d’Offres (DAO), Demandes de Propositions (DP) et les contrats des prestataires, Rapports, PTBA …) suivis et évalués tout au long la mise en œuvre du Projet ;
8. Superviser la performance des prestataires dans le traitement des problèmes E&S spécifiques et proposer des mesures de réparation et mesures correctives si nécessaire ;
9. Partager avec l’équipe du PIC 3, les partenaires et les prestataires du Projet les bonnes pratiques en matière de suivi et surveillance E&S ;
10. Alimenter les indicateurs de suivi et de performance E&S et en engagement citoyen des activités ;
11. Rapporter systématiquement au supérieur hiérarchique les problèmes détectés et proposer des solutions dans les délais impartis ;
12. Mettre à jour les documents de travail en tenant compte de l’évolution du Projet et en proposant des mesures d’amélioration de la gestion des risques E&S ;
13. Respecter et faire respecter les calendriers de mise en œuvre et le budget.

# Lieu de travail

Le Responsable national en gestion des risques E&S ainsi recruté sera basé à Antananarivo, au niveau de l’UNGP, mais avec des déplacements fréquents et ponctuels dans les régions d’interventions du Projet. Nonobstant le lieu d’affectation, selon les besoins, la personne pourra être appelée à effectuer des déplacements dans d’autres zones d’intervention du PIC. En tant que de besoin, la Coordination nationale du Projet peut lui confier d’autres activités.

# Conditions de travail

Conformément au document Procédures de Gestion de la Main d’Œuvre (PGMO) validé du PIC3, la personne est classée dans la catégorie des « Travailleurs Directs » du Projet et définie comme personnel permanent.

Le spécialiste en gestion des risques E&S est recruté jusqu’à la fin du PIC3, sous réserve toutefois d’une période d’essai de six (06) mois concluants.

# Qualifications

Le Responsable national en gestion des risques E&S devrait avoir :

* Avoir un diplôme de niveau Bacc+5 en Sciences environnementales (foresterie, sciences de la vie et de la terre ou dans des domaines apparentés)
* Avoir eu des expériences probantes en gestion des risques sociaux :
* Avoir au moins cinq (05) années d’expérience professionnelle en tant que Responsable de la gestion des risques sociaux (particulièrement la réinstallation involontaire de personnes, engagement citoyen/redevabilité sociale et développement communautaire, gestion des conflits et des plaintes);
* Justifier d’au moins une expérience réussie au cours des dix dernières années en gestion des risques sociaux ;
* Une bonne maîtrise du Cadre Environnemental et Social (CES) du Groupe de la Banque Mondiale ;
* Une bonne élocution en Français et en Malagasy ;
* Une bonne maîtrise de l’outil informatique / bureautique, avec des connaissances en cartographie ;
* Une bonne capacité d’analyse et de synthèse ;
* Une bonne aptitude à se déplacer fréquemment ;
* De bonnes capacités rédactionnelle et orale en Français et en Malagasy, et apte à corriger les documents ;
* Des aptitudes à prendre en compte les commentaires et observations émanant des spécialistes en E&S de la Banque Mondiale sur les différents outils d’évaluation environnementale et sociale développés par les prestataires du Projet ;

Seront des atouts :

* + Bonnes capacités d’écoute et de communication
	+ Avoir des expériences dans la lutte contre les VBG ; expérience en analyse de genre, planification de genre et intégration du genre dans les projets et programmes seraient un atout
	+ Connaissances du contexte de développement rural, des dialectes et des pratiques culturelles dans les Régions d’intervention
	+ Expérience dans un (des) projet(s) financé(s) par la Banque Mondiale ;

# Livrables

Deux (02) catégories de livrables seront à livrer par le Responsable national en gestion des risques E&S durant son mandat :

* Des rapports périodiques d’activités : mensuels, trimestriels ;
* Des documents validés liés à la gestion environnementale et sociale des sous projets après revue et modifications suite aux observations et commentaires de la Banque Mondiale.